

LES PRATIQUES DE FIABILISATION DE L'INTERVENANT (PFI)

Communication sécurisée



03

Lors d'une transmission d'information:

- ✓ J'émet un message clair, complet et ciblé,
- ✓ Mon destinataire répète le message à l'identique et dans son intégralité,
- ✓ Je confirme en disant « c'est correct ».